



Mairie d'INGRANNES

10 rue de la Mairie 45450 INGRANNES

Tel : 02 38 57 13 08

mairie@ingrannes.fr

INGRANNES le 27 octobre 2025

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister à la **Réunion du Conseil Municipal** qui se tiendra à la mairie d'Ingrannes le :

Lundi 3 novembre à 19h00

ORDRE DU JOUR :

◆ DELIBERATIONS :

- Validation DUERP et plan d'action
- Participation au financement de la protection sociale complémentaire risque Santé des agents
- Délibération portant nomination d'un bâtiment communal
- Adoption du rapport de la CLECT du 5 mai 2025
- Création et suppression de poste
- Adoption du rapport 2024 sur le prix et la qualité du service public du SPANC de la CCL
- Renouvellement de la convention de mise à disposition du conseiller en prévention
- Modification des statuts de la CCL
- Modification de la délibération 2021-037 instaurant le régime indemnitaire
- décision Modificative n°2 – budget assainissement
- Attribution d'une aide sociale exceptionnelle

◆ QUESTIONS DIVERSES

Le Maire,
Éric POILANE

